

Résultats des questionnaires

Questions soulevées

A la lecture des différents questionnaires, plusieurs interrogations, soucis, problèmes potentiels ont été soulevés, que j'ai pu compiler afin qu'on en discute aussi tous ensemble, même si beaucoup de points ont déjà été évoqués lors des précédents COTEC. C'est aussi un moment où nous pouvons débattre, vos réponses étant compilées dans le rapport de Participation citoyenne, et serviront pour notre conclusion finale. Après tout, ce sont vos réflexions qui nourrissent cette participation citoyenne, ainsi que le rendu final.

- Stationnement autour ?
- En terme de surfaces, pertinence de recevoir les 2 établissements ?
- Questions de l'acoustique ?
- Questions des accès pompiers.

Infographie du groupe Citoyen

Cf planches PPT

Arguments pour / contre le projet :

- Pour :
 - o Recentrer le pôle culturel (+ de facilité avec notamment la proximité avec EHPAD)
 - o Situation de l'église par rapport au cœur du bourg.
 - o Réutiliser l'église pour éviter qu'elle se dégrade.
- Contre :
 - o Eloignement du site de la Loge.
 - o Proximité avec la salle de spectacle.
 - o Proximité école de musique/médiathèque est importante.
- Arguments patrimoniaux :
 - o « Son clocher se remarque de loin. Quand on arrive dans une commune inconnue, on cherche l'église et on se dit : là et autour il doit y avoir de l'activité (commerces, marchés, école, mairie...)
 - o Qualité acoustique de l'église (reconnue par les artistes, instrumentistes et chanteurs).

- ⇒ Idée de placer uniquement la médiathèque dans l'église, et d'aménager un espace muséographique sur l'histoire de Saint-Martin, et pourquoi pas l'histoire des Mauges.

Ce sont ces derniers arguments patrimoniaux qui ont plus ou moins dicté mes recherches pour les quelques études de cas que je vais vous présenter après.

Premières conclusions sur l'étude patrimoniale

Plan de repérage des objets protégés

J'ai noté sur ce plan tous les objets qui sont protégés Monuments historiques par la conservation des antiquités et des objets d'art. On en a déjà parlé, au niveau de la réglementation, c'est très difficile de les bouger, mais ça peut se faire, probablement plus facilement pour certains d'entre eux.

Par exemple, tout le mobilier pourrait être réutilisé dans un autre lieu de culte, s'il y a besoin. C'est une idée. Pas une obligation. Ça peut d'ailleurs ne pas être accepté si jamais un projet se réalise. Il est bon de rappeler que certains objets n'ont pas été faits pour l'église St Martin. Par exemple, dans l'église :

- La statue de la Vierge à l'Enfant provient de l'église de la Jubaudière. Elle a été réalisée au début du XVIII^e siècle et a été protégée durant toutes les guerres de Vendée. Elle a été installée dans la nouvelle église St Martin lors de sa construction. C'est la plus vieille pièce de l'église, et elle est pourtant isolée dans la travée nord du porche, sans mise en scène.

Parmi les éléments qui ne pourront pas bouger :

- Les vitraux
- Les fonts baptismaux
- Les autels (peut-être que le maître-autel pourrait être déplacé de quelques mètres ?)
- A réfléchir pour les stalles

Repérage des éléments patrimoniaux

J'ai évidemment remis les éléments déjà protégés, qui sont de fait des éléments patrimoniaux, et où une question légale se posera forcément. Ensuite, j'ai noté d'autres éléments qui sont des marqueurs de l'histoire de l'église Saint-Martin, du style architectural, de l'histoire de la ville ... Ce que nous notons dans notre étude ne veut pas dire que rien ne pourra être fait sur ces éléments. Ce sont préconisations que nous notons, par rapport à l'histoire de l'église, sur des éléments qui

pourraient être mis en valeur, auxquels il faudrait faire attention dans le cadre d'un projet, et qui sont des marqueurs de l'identité du lieu.

J'ai réalisé pour ça deux cartographies différentes, une avec les façades, et une autre avec les plans de l'église.

En façade, c'est surtout les vitraux qui jouent un rôle majeur dans les aspects patrimoniaux de l'église, puisqu'ils confèrent cette lumière si particulière à l'église. Pour les vitraux du chœur et des chapelles latérales il y a moins de débat, ils sont protégés.

Sur la façade ouest, on note la porte à gauche menant directement au transept, sur laquelle on voit encore les coups de haches donnés en 1906 lorsque les représentants de l'Etat, accompagnés par la Gendarmerie, ont forcé l'entrée de l'église pour faire l'inventaire des lieux. Sur le reste de la façade, la statuaire, le tympan central, ainsi que les bas-reliefs trilobés dans les galbes (dont un est manquant à cause de la pierre qui s'effrite), sont des marqueurs de la façade de cette église.

En plan :

- Les clés de voûte sur lesquels sont les armes de plusieurs familles de la région. J'en profite pour remercier Dominique Beaumon de nous avoir transmis son travail sur l'inventaire de ces blasons.
- On retrouve les portes marquées par l'inventaire de 1906 (une menant au transept, déjà citée, une seconde menant du transept à la sacristie)
- Les sols du chœur et des chapelles latérales, qui sont caractéristiques des sols de ces églises de la fin du XIX^e siècle. Par élément de comparaison, on peut citer ceux tout proche de l'église Notre-Dame.
- J'ai aussi noté le dernier vitrail, non protégé, du baptême du Christ, qui se trouve dans le porche.
- Dans la crypte, je n'ai noté que les fenêtres, dont l'architecture est caractéristique du style employé par Tessier pour la réalisation de cette église.

Etudes de cas

- **Projet de centre culturel / médiathèque**

Couvent des Carmes à Pertuis (Vaucluse)

Inscription Monument Historiques depuis 1997 + site inscrit.

Pertuis : 20 000 habitants.

Architecte : A3A

Coût total : 6.2 M d'€

Le couvent des Carmes a été fondé au XVI^e siècle. C'est le premier couvent de la ville, et l'un des établissements les plus prestigieux de la ville avant la Révolution. Désaffecté à la fin du XVIII^e, il a été transformé en théâtre, puis pour les Etablissements Silvy (magasin de machines agricoles), puis un magasin de bricolage jusqu'en 1999.

2002 = achat de l'ancien couvent par la commune Pays d'Aix, afin de transformer l'ensemble en un centre culturel intercommunal.

En 2004, en attendant la conception d'un projet pour la réutilisation du couvent des Carmes, une exposition temporaire avait été aménagée dans toute l'église, afin de présenter les diagnostics architecturaux et techniques réalisés, ainsi que des éléments historiques.

2009 : nouvelles études de maître d'œuvre.

2011 : obtention du permis de construire.

2014 : début des travaux.

Ouverture en 2017 de la médiathèque sur 3 000m² de surface, pour 3 fois la population de Beaupréau. Un auditorium permet de diversifier l'offre proposée en organisant des événements culturels. C'est aussi conçu comme un lieu d'expérimentation numérique, un espace de travail collaboratif, avec des collections adaptées aux malvoyants, et un pôle culturel prévu pour 50 000 habitants, soit 2 fois plus que la population actuelle de Pertuis.

- **Un village où le clocher d'église a disparu**

Rares sont les églises détruites dans des villages/petites villes (comme Beaupréau), et n'ayant pas été remplacées par une église contemporaine. Souvent, l'église construite à la place ne possède pas de grand clocher, marquant ainsi le paysage. En revanche, il y a quelques exemples où le clocher a entièrement disparu.

Eglise Saint-Wandrille Berville-en-Caux (Seine-Maritime)

Population : 665 habitants.

Eglise construite en 1818, en remplacement d'une église XVIII^e qui avait déjà remplacé une église du XIII^e siècle.

2001 : fermeture de l'église menaçant ruines à cause de l'instabilité du terrain.

Détruite en 2012. Les vitraux et la cloche ont été mis de côté. Les tombes autour de l'église ont été conservées. A la place, une pelouse a été plantée.

Saint-Aubin-du-Pavoil (Maine-et-Loire), près de Segré.

C'est une commune légitimiste au moment de la Révolution de 1830. Quand Louis-Philippe s'installe sur le trône (Monarchie de Juillet jusqu'en 1848), les alliés des Bourbon se dressent contre ce nouveau régime, avec un Orléans sur le trône. Pour rappel, la nuance joue sur le fait que Louis-Philippe est « roi des Français », et non « roi de France ». Dans cette commune, le drapeau blanc du Roi est hissé au sommet du clocher. En représailles, Louis-Philippe dissout la commune par une ordonnance de 1833. Son territoire est alors partagé en deux entre Nyoiseau et Segré.

L'église, construite en 1866, et financée par les habitants du village, se trouve aux carrefours des quatre rues. Vous voyez donc qu'en termes d'urbanisme, elle joue un point central. En 2007, faute d'entretien, elle est fermée. En 2012, le conseil municipal prend la décision de la détruire, ce qui est fait en 2013. La destruction en elle-même coûte plus de 600 000 €.

L'église est tout de même remplacée, par un édifice plus petit. Ce que je voulais surtout vous montrer c'est l'importance du clocher comme point de repère.

- Une église transformée en musée

Temple protestant d'Audun-le-Tiche (Moselle)

Commune de 6 700 habitants.

En termes d'accessibilité, aucun parking direct avec le nouveau musée. Il y a en revanche plusieurs parkings proches.

Le temple a été construit en 1893.

Entre 1968 et 1985, fouilles de la nécropole mérovingienne et découverte de nombreux objets, notamment des pièces.

C'est dans l'ancien temple protestant, proche de la mairie, que va être exposée cette collection. Le tout sera géré bénévolement par la Société audunoise d'histoire locale et d'archéologie. Une convention est ainsi passée avec le musée de la Tour aux Pucés à Thionville. Ainsi, le conservateur de ce dernier sera mis à disposition du nouveau musée d'Audun-le-Tiche de manière ponctuelle, afin d'apporter ses conseils et son expertise.

Plus de 200 pièces exposés sur 300m² et deux niveaux.

Financements : le projet de réaménagement représente la somme de 930 000€. Il est subventionné à hauteur de 70% (655 000 €) : 150 000 € de la part du Ministère de l'Intérieur / 145 000 € de la Région / 300 000 € de l'Etat / 60 000 € du département.

Les travaux consistent principalement en l'accessibilité de l'édifice, abandonné depuis plusieurs années. Les travaux ont débuté en 2019. L'ouverture du musée s'est faite le 3 juillet dernier.

Instant débat

Sujet de la chapelle à Angers transformée en boîte de nuit ?

Comment s'est articulé ce projet ? La position de l'évêque ? La position de la ville ?

La Congrégation des Servantes du Saint-Sacrement s'installe à Angers, rue David d'Angers, en construisant en 1866 un premier édifice. Avec l'agrandissement de la communauté, une nouvelle chapelle est édifiée, en 1875, rue Cordelle, sur les plans de l'architecte René-Eugène Dussouchay. C'est la chapelle que nous pouvons voir aujourd'hui.

Dans les premières années du XX^e siècle, le clocher qui surmontait le pignon de la façade est détruit.

La Communauté des Servantes du Saint-Sacrement quitte Angers en 1963, laissant le bâtiment désaffecté. Elle est alors vendue, et devient un magasin de commerce puis une taverne.

C'est aujourd'hui un café, « La Chapelle », voulu par le footballeur Steve Savidan, et réalisé suivant les plans de l'architecte Pierre-Yves Delaitre Nicoletti. L'évêque et la ville n'ont donc pas eu d'avis à donner sur le projet.

Questions

Pourquoi l'évêché ne se prononcera qu'à la fin ? Il doit avoir un avis sur la question ?

L'évêque se prononce à la fin parce que c'est une église construite avant 1905, donc c'est l'évêché qui décide de tout.

Lorsque les premières réflexions sur le sujet ont été menées, Beaupréau-en-Mauges a fait une demande de rencontre auprès de l'évêque. Celui-ci ne s'est pas présenté, mais a envoyé un représentant à qui le projet a été expliqué. L'évêché attend de voir si un véritable projet, intelligent, viable, respectant l'authenticité et l'intégrité du lieu, est présenté, avant de se prononcer.

Parking, mobilité, déplacement dans la ville

Question sur la désacralisation : Quels enjeux en termes d'éthique et cadre légal (laïcité) à la conservation, dans un ERP accueillant des services publics et des missions d'enseignement, d'objets ou d'éléments d'architectures culturels / religieux, qui, bien que désacralisés, conserveraient objectivement leur signification et histoire ?